

# **PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **DU 06 JUIN 2016**

L'an deux mille seize, le six du mois de juin à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

Sont présents : Mesdames Brigitte PRÊTRE, Laurence BASSI, Messieurs Joël VIONNET, Philippe CHAPUIS, Emmanuel FRANCHINI, Eric MAILLET, David GUZZON, Julien LAURENT, Nicolas PAILLARD, Jean-Sébastien GRESARD.

Secrétaire de séance : Monsieur Éric MAILLET.

### **1/ Approbation du Compte Rendu du 04 Avril 2016**

Le Procès-verbal du 04 Avril 2016 est approuvé à l'unanimité des présents par le Conseil Municipal.

### **2/ Achat Informatique**

Lors de l'achat du nouveau matériel informatique du secrétariat, Madame le Maire a souhaité formuler une demande de subvention à la D.E.T.R. Nous avons déjà délibéré à ce sujet, mais pour la subvention de la D.E.T.R., il ne doit pas apparaître le nom de l'Entreprise choisit. Il nous faut une nouvelle Délibération. Rappel des montants : ordinateur 1140 € HT, photocopieur 2850 € HT.

La demande est approuvée par vote à main levée, à l'unanimité, 10 voix pour.

### **3/ Décision Modificative sur le Budget**

Suite à un mail reçu de Madame CHAMEL qui nous demande d'émettre rapidement des écritures pour des mouvements de crédits que nous avons omis dans la préparation du Budget. Il convient de prendre une Décision Modificative, pour alimenter les comptes 6811/042 + 5 373.81 € et 6815/68 - 5 373.81 € en Dépenses de Fonctionnement et les comptes 2151/21 + 5373.81 € en Dépenses d'Investissement et 28041412/040 + 5373.81 € en Recettes d'Investissement.

Après les explications données, le Conseil Municipal valide ces mouvements de crédits par vote à main levée, 10 voix pour.

### **4/ Convention / Tarifs Camion Restauration**

Madame le Maire fait lecture au Conseil d'un courrier concernant une demande d'implantation hebdomadaire d'un camion de restauration mexicaine à emporter, à raison d'un soir par semaine entre 18h30 et 22h. Le Conseil approuve cette installation et définit le tarif à 200 euros/an, pour l'emplacement et l'électricité. Une convention sera proposée et signée entre la mairie et le propriétaire.

### **5/ Terrain Privé**

Madame le Maire fait lecture du courrier de Monsieur VERMOT, promoteur immobilier, concernant l'abandon de son projet de lotissement sur le terrain appartenant à l'indivision BLONDEAU/PAILLARD. De ce fait un des propriétaires, fait une demande auprès de la Commune pour savoir si nous sommes intéressés par l'acquisition de ses terrains.

Le Conseil se positionne de manière favorable pour qu'une proposition soit faite à l'indivision BLONDEAU/PAILLARD. Messieurs PAILLARD et CHAPUIS ne prennent pas part au vote.

## **6/ Fusion Com com**

Pour rappel, lors du Conseil Municipal du 7 décembre 2016, le Conseil avait voté pour la fusion de la Communauté de Commune du Mont d'Or et des Deux Lacs avec la Communauté de Commune du Haut-Doubs. Sur l'ensemble de la Com Com beaucoup ont voté contre, avec un amendement éventuel pour 2020. Aujourd'hui, on nous demande de délibérer de nouveau, afin de casser l'Arrêté du Préfet. Dans cette nouvelle proposition, on parle uniquement de liens que nous avons avec le Grand Pontarlier (eau, assainissement, tourisme, collège, pistes de skis, etc...). Rien n'est évoqué avec la Communauté de Commune du Haut-Doubs. Le Président explique cette stratégie.

Le Conseil se positionne de manière défavorable et ne souhaite pas remettre en cause la fusion proposée avec la Communauté de Commune du Haut-Doubs.

## **7/ Esplanade Fort Saint Antoine**

Madame le Maire fait un résumé du projet de travaux sur l'Esplanade du Fort. Plusieurs dossiers d'aides financières sont à montés et pour chacun, il faut une délibération.

Le Conseil par vote à main levée, donne son accord par 10 voix pour.

Madame le maire montre au conseil le projet d'un abri de pique-nique en bois avec couverture tôle. Ce plan ne satisfait pas le conseil, un nouveau projet sera demandé au maître d'œuvre.

## **8/ Questions Diverses**

-Le Sani broyeur défectueux de la mairie a été changé par l'Entreprise POLLONGHINI pour un coût de 580.00 € HT

- L'achat d'une remorque pour le travail de l'employé communal a été réalisé : coût 793,62 € HT

- Madame le Maire fait lecture de la lettre d'un administré demandant que la commune entretienne une partie du terrain communal dont il a usage par servitude de passage. Une réponse lui sera faite par courrier.

-Madame le maire demande à l'Association du Bief rouge d'enlever la remorque qui est à l'intérieur du garage en dessous de l'école. Pour laisser le passage aux deux locataires, afin d'accéder à leur cave.

- Madame le maire fait un rappel des derniers évènements : elle remercie tous ceux qui se sont impliqués dans la distribution des gâteaux de fête des mères, toujours bien appréciés.

- La Montée des Génisses c'est bien passé malgré le temps capricieux.

- Commémoration : pour le centenaire de la Bataille de Verdun une commémoration a eu lieu le dimanche 29 mai à Jougne avec les Communes des Hôpitaux-Vieux et Neufs, Métabief, Touillon et Loutelet et Fourcatier Maison Neuve.

- Pour les Jurys d'Assises, le tirage au sort aura lieu à Frasne le lundi 20 juin à 18h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.